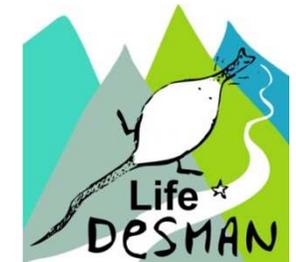


Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*) : Evaluation du statut UICN :

Frédéric BLANC

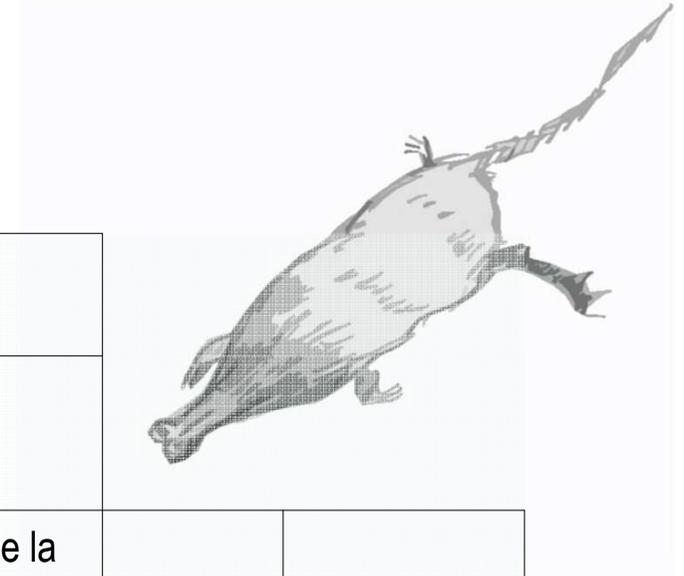


LIFE13NAT/FR/000092





Rappel



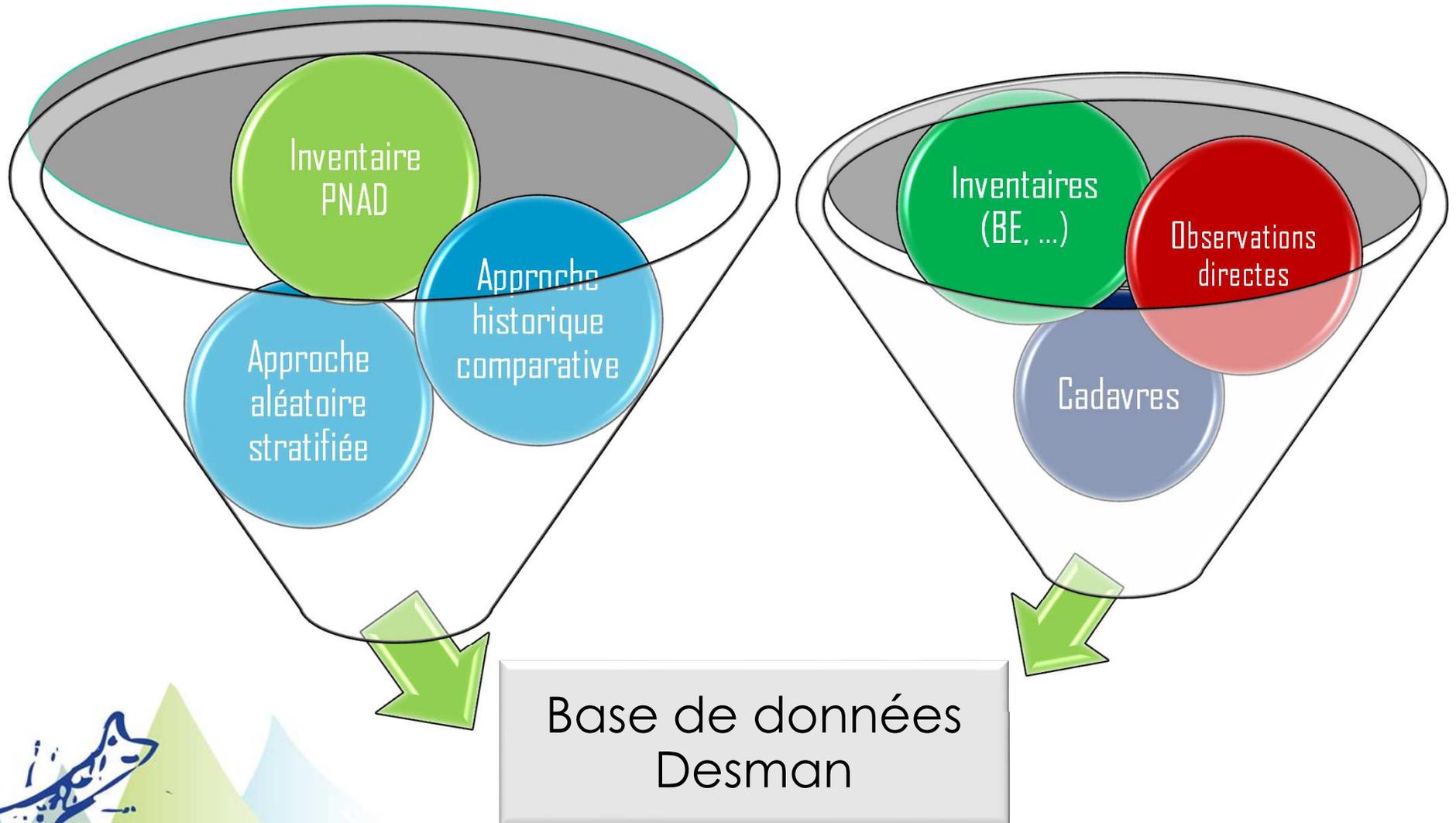
STATUT DE PROTECTION NATIONAL	Protégée au titre de l'article L.411-1			
ANDORRE	Protégé par le décret du 28/02/2001 – BOPA num. 23 any 13			
STATUT DE PROTECTION INTERNATIONAL	Annexe II Convention de Berne	Annexes II et IV de la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore »		
LISTE ROUGE UICN	Mondial	France (avant 2017)	Espagne	Portugal
	VU	NT	VU	VU

ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES DANS LE CADRE DE LA DIRECTIVE HABITATS-FAUNE-FLORE. RAPPORTAGE « ARTICLE 17 » (2007-2012) :

- une régression de l'aire de répartition sur l'aval de grand cours d'eau,
- une accentuation de la fragmentation notamment sur la partie atlantique des Pyrénées par isolement de petits bassins

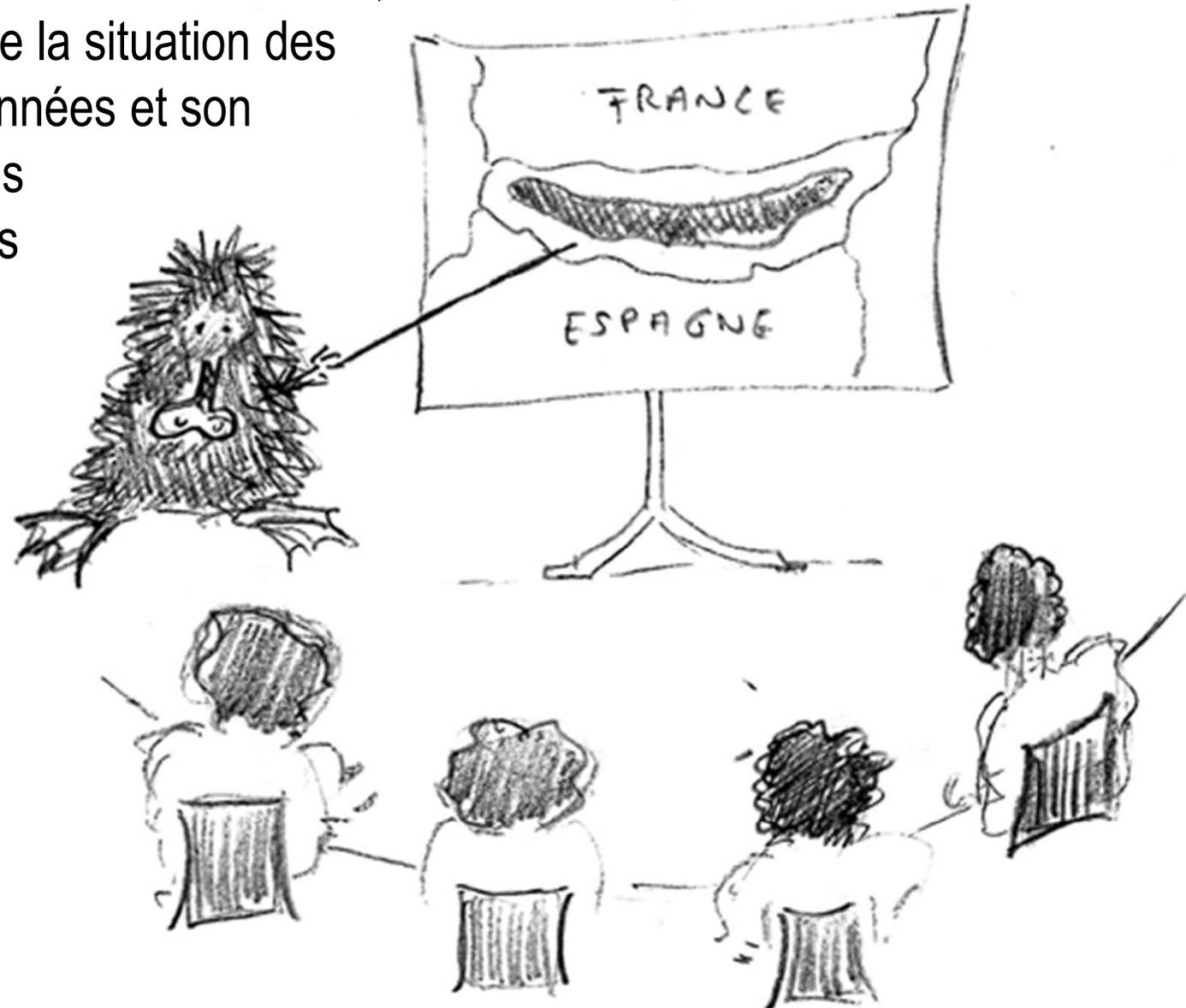


Données acquises sur la répartition de l'espèce

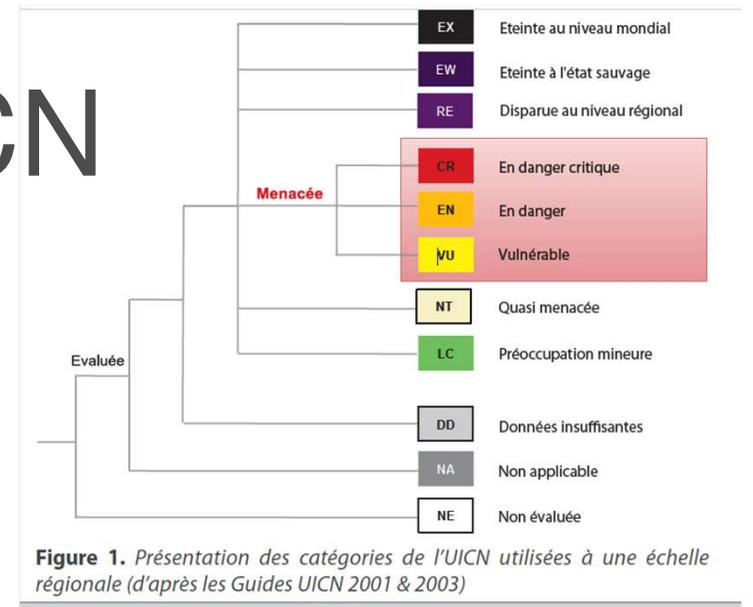


Résultats:

- une actualisation de la répartition du Desman des Pyrénées sur la base de données fiables et récentes,
- un aperçu de la situation des dix dernières années et son évolution depuis les 30 dernières années



Révision du statut UICN



En se basant sur les résultats acquis nous avons proposer de réviser le statut UICN du Desman des Pyrénées.

Choix du critère d’évaluation B : aire de répartition géographique de l’espèce avec :

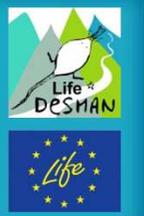
Un calcul de l’aire d’occupation (maillage de 1X1 km²).

Un calcul de l’aire d’occurrence (assimilée aux zones hydrographiques convertie en Km²)

Un pas de temps de 10 années préconisé par la méthodologie UICN, 2005 choisie comme année charnière entre les données « historiques » et « actuelles ».

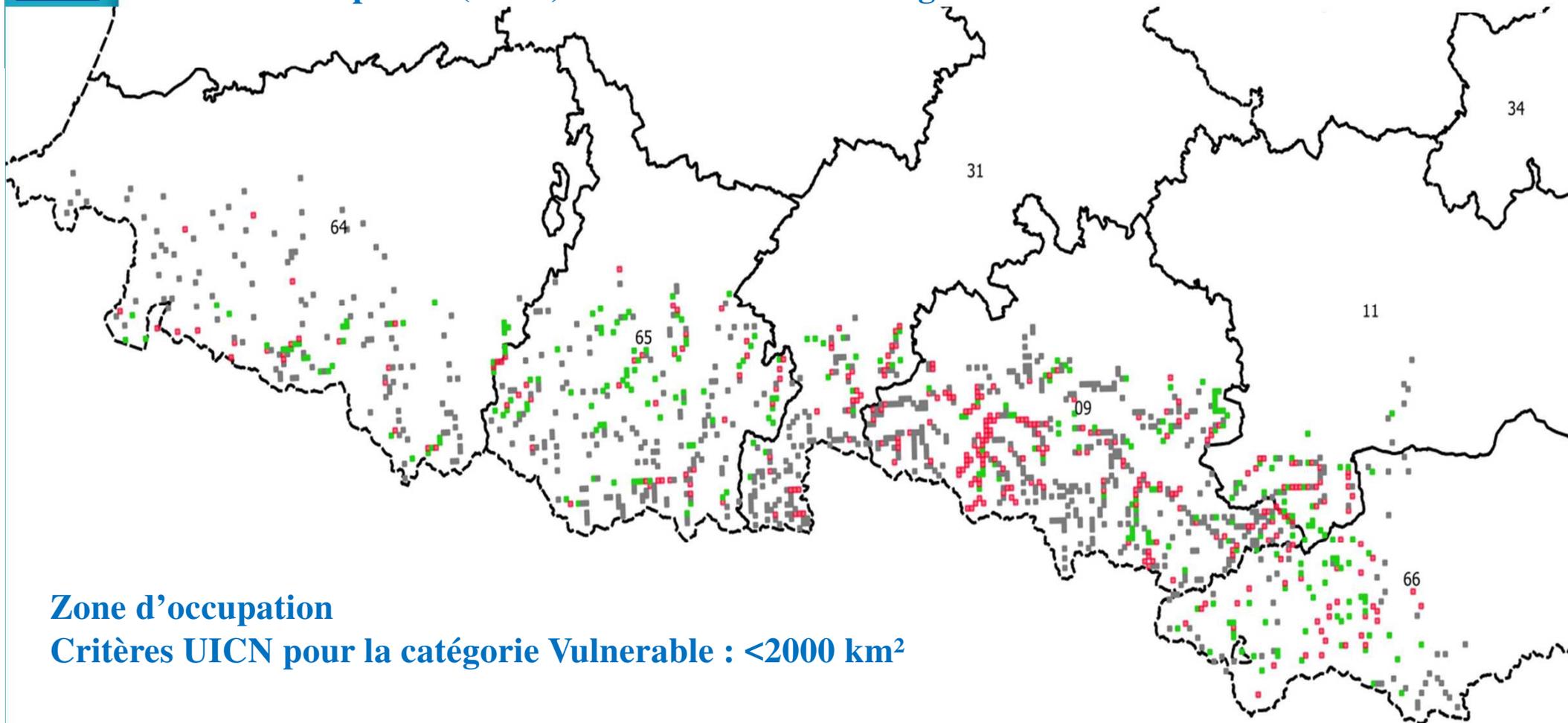


- A Déclin de la population
- B Aire de répartition réduite**
- C Petite population & déclin
- D Très petite population
- E Analyse quantitative



Résultats

Zone d'occupation (AOO) sur la base d'un maillage de 1x1km²

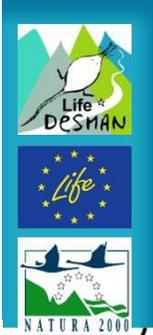


Zone d'occupation

Critères UICN pour la catégorie Vulnérable : <2000 km²

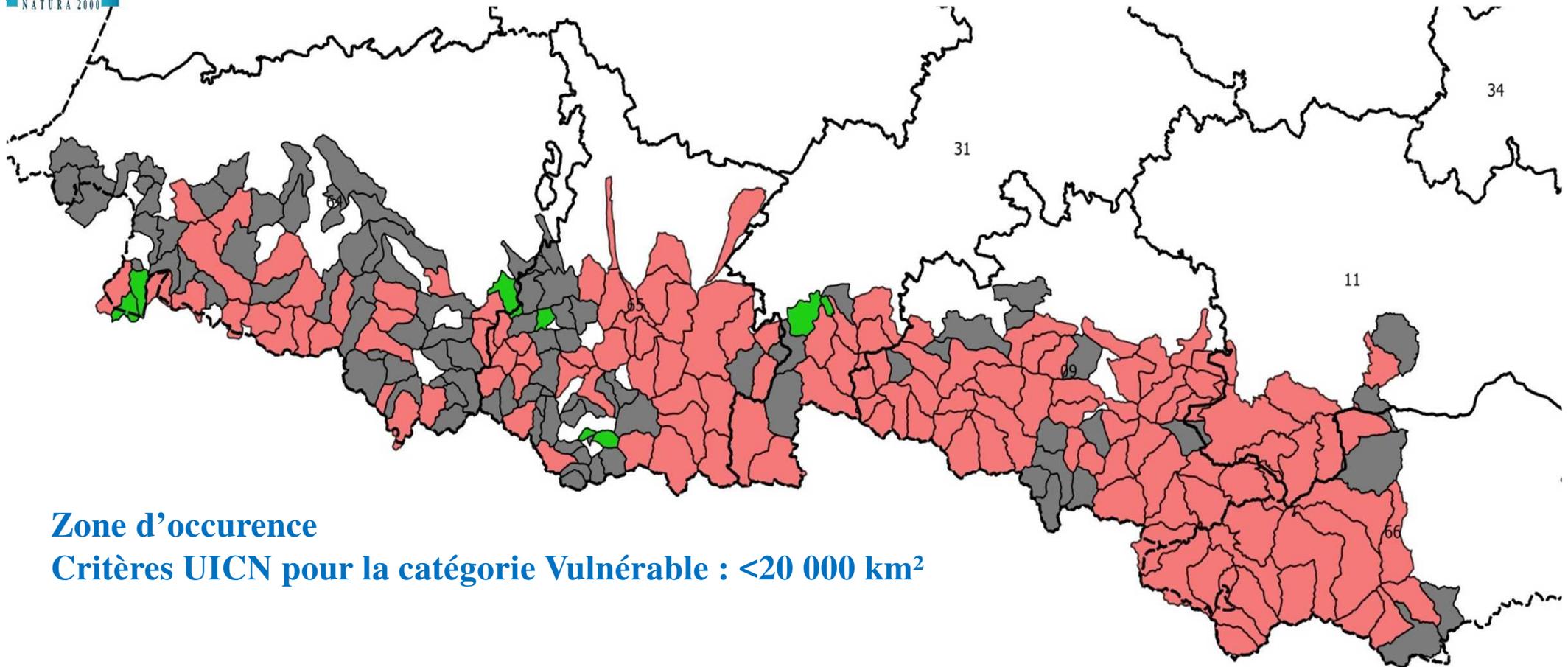
- ☐ Départements
- Zones d'occupation (mailles 1km)
- présence historique (avant 2005)
- présence récente (depuis 2005)
- présence continue (avant et après 2005)

Calcul	Surface totale avant 2005	Surface totale après 2005	Total
Aire d'occupation (maille 1X1 km²)	749 km²	581 km²	-166 km²



Résultats

Zone d'occurrence (E00) basée sur les zones hydrographiques



Zone d'occurrence

Critères UICN pour la catégorie Vulnérable : <math>< 20\,000\text{ km}^2</math>

-  Départements
- Zones d'occurrence (zones hydrographiques)
-  présence historique (avant 2005)
-  présence récente (depuis 2005)
-  présence continue (avant et après 2005)

Cartographie CEN MP mars 2017 - Source de données CEN MP

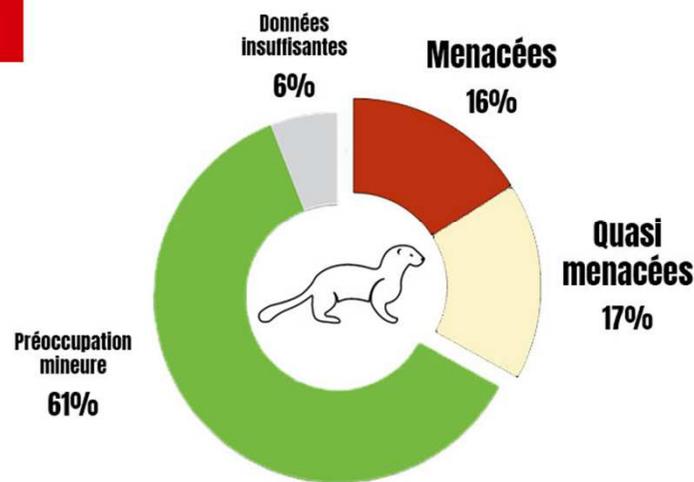
Calcul	Surface totale avant 2005	Surface totale après 2005	Total
Aire d'occurrence (zones hydrographiques)	13398 km ²	9443 km ²	-3955 km²



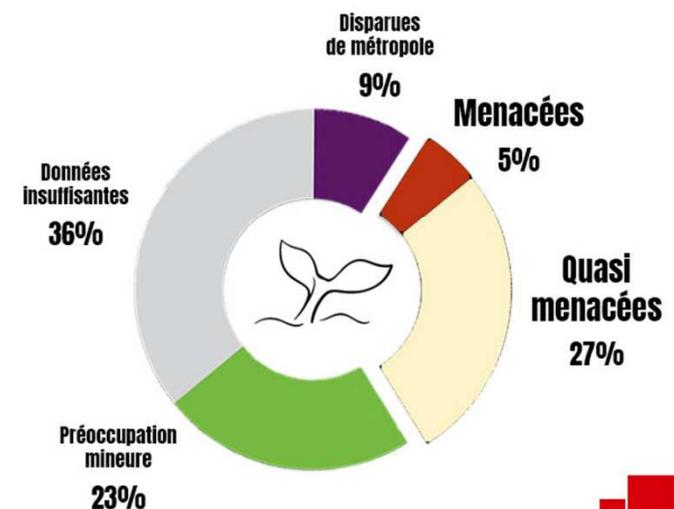
Liste rouge des espèces menacées de France : mammifères de France métropolitaine 2017

Une espèce de mammifère sur trois désormais menacée ou quasi menacée en France métropolitaine

La Liste rouge des espèces menacées en France



Mammifères terrestres

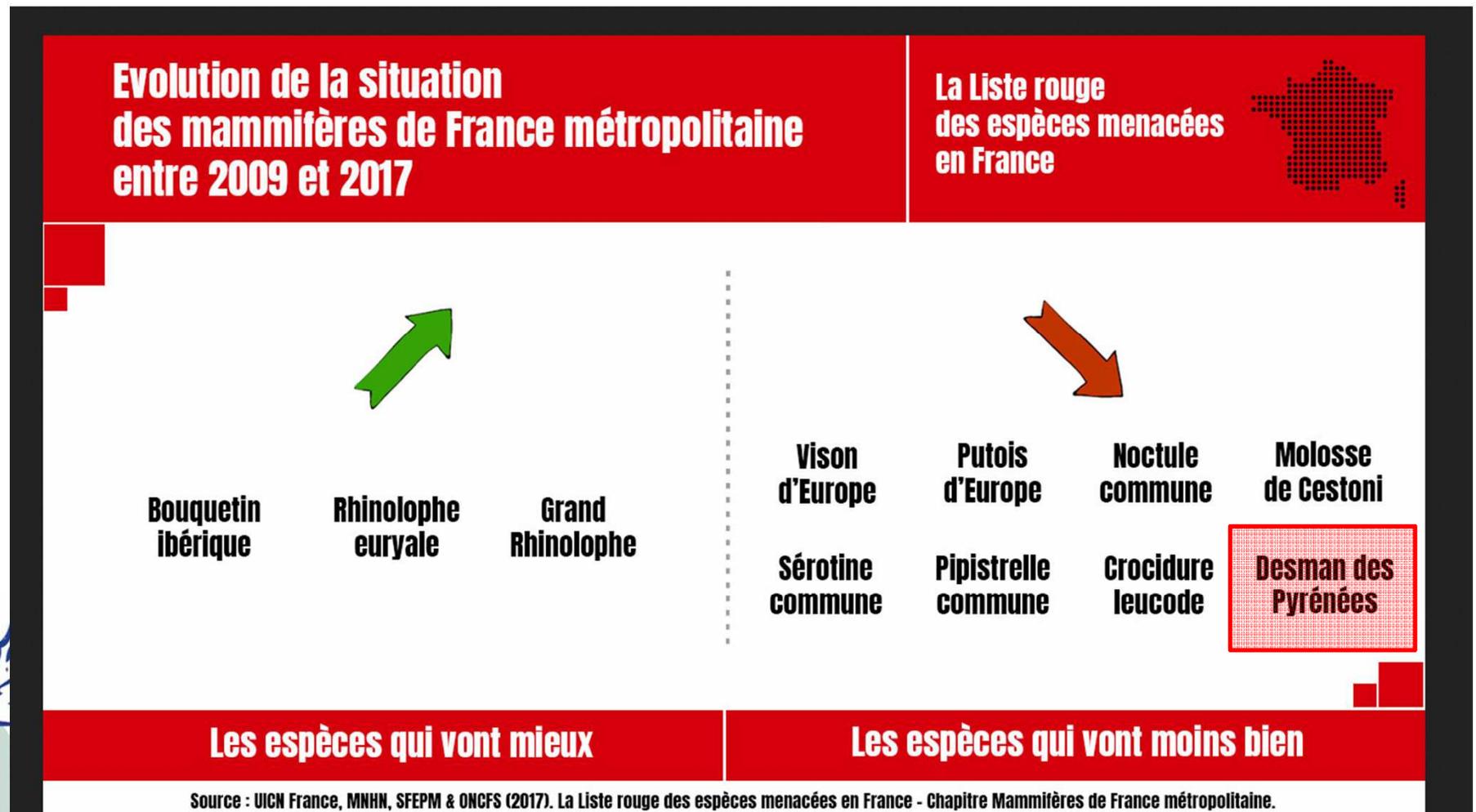


Mammifères marins

Source : UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine.



Liste rouge des espèces menacées de France : mammifères de France métropolitaine 2017





UICN Comité Français

MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

**La Liste rouge
des espèces menacées en France**
Mammifères de France métropolitaine

2017

SFPEM
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Quasi menacé (2009)

Vulnérable (2017)
En danger critique
d'extinction à l'état
sauvage

■ Quelques exemples

Putois d'Europe
Mustela putorius

NT



© Stephan Moritz / iStock

Le Putois d'Europe fréquente les zones humides, les lisières forestières et les bocages, ou encore les paysages d'agriculture extensive et divers milieux en mosaïque. Ce petit carnivore était encore très commun dans la première moitié du XX^e siècle en France, avant de connaître un fort déclin lié au piégeage intensif et à la disparition de son habitat naturel.

Bien que l'espèce soit encore largement répartie au niveau national, ce qui avait justifié son classement en catégorie "Préoccupation mineure" dans la précédente édition de la Liste rouge, ses effectifs semblent désormais en baisse dans la plupart des régions, surtout dans la moitié sud. Elle devient ainsi rare localement et disparaît de nombreux secteurs. Les principales menaces pesant sur le Putois d'Europe sont la disparition des zones humides due à leur assèchement et à leur mise en culture (estimée à 50 % en France entre 1940 et 1990), les remembrements agricoles conduisant à la destruction du bocage et des haies, et la raréfaction du Lapin de garenne ou des amphibiens qui peuvent constituer ses proies principales dans certaines régions ou à certaines saisons. Ces facteurs conduisent désormais à classer l'espèce en catégorie "Quasi menacée". Dans une moindre mesure, les tirs et le piégeage, volontaires ou involontaires, l'empoisonnement indirect par des raticides et les collisions routières sont des facteurs complémentaires de fragilité de l'espèce.

Stopper l'érosion et la perte des zones humides, restaurer ces milieux et assurer le maintien d'une agriculture extensive sont des actions prioritaires à mener afin d'éviter que la régression en cours du Putois d'Europe n'atteigne un seuil critique.

Desman des Pyrénées
Galemys pyrenaicus

VU

Unique espèce du genre *Galemys*, le Desman des Pyrénées est un curieux mammifère semi-aquatique, endémique du nord-ouest de la péninsule ibérique et des Pyrénées. En France, il vit surtout dans les cours d'eau et les lacs de montagne, où il se nourrit de larves d'insectes aquatiques, mais aussi opportunément de petits crustacés et d'autres invertébrés aquatiques ou terrestres.

Les principales menaces qui affectent cette espèce sont la dégradation des berges due aux activités agricoles, forestières et de loisirs, les prélèvements d'eau pour l'agriculture ou la production d'électricité, les pollutions dues aux pesticides ou aux entretiens routiers, ou encore l'artificialisation des berges et le fractionnement des cours d'eau par les aménagements hydro-électriques. Ces différents facteurs réduisent l'abondance des ressources alimentaires du Desman des Pyrénées, qui sont étroitement dépendantes de la qualité des eaux et de leur quantité en toutes saisons. L'espèce peut également être victime de prédation par le Vison d'Amérique et les chats domestiques, et de noyades du fait des dispositifs de captage d'eau et des canalisations non protégées.



© Gérard Monge

Au cours des 25 dernières années, le Desman des Pyrénées a disparu d'environ 60 % des réseaux hydrographiques qu'il fréquentait. Cette régression est particulièrement marquée dans l'ouest des Pyrénées, où il se maintient uniquement en amont des cours d'eau. Ce déclin marqué explique la réévaluation du statut de l'espèce en catégorie "Vulnérable", alors qu'elle était précédemment classée "Quasi menacée" dans la Liste rouge nationale. La poursuite et le renforcement des actions entreprises apparaissent essentiels pour restaurer ses populations.



Merci pour votre attention

